



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de TURCHETTI (Mario), « Abréviations », *La Formation du prince chrétien*
/ *Institutio principis christiani*, ÉRASME DE ROTTERDAM, p. 9-12

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4999-4.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4999-4.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ABRÉVIATIONS

Allen	<i>Opus epistolarum D. Erasmi Rot.</i> , ed. P. S. Allen, 12 vol., Oxford, 1906-1958.
art.	articulus, article
ASD	<i>Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami, recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata</i> , Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1969-1995, puis Elsevier, 1996 ss.
<i>Brief recueil</i>	Brief recueil du livre d'Érasme qu'il a composé de l'enseignement du prince Chrestien, dans <i>Le livre de Police Humaine, contenant brieve description de plusieurs choses dignes de memoire. Extraict des grands volumes de François Patrice de Senes en Italie...</i> , Paris, G. Thibout, 1554.
c.	causa
ca.	vers, aux environs de
can.	canon
cap.	capitulum
Carlyle, <i>A History</i>	R. W. and A. J. Carlyle, <i>A History of mediaeval political theory in the West</i> , 6 vol., Edinburgh and London, W. Blackwood, 1903-1936.
cf.	confère
ch.	chapitre, chapter, capitolo
<i>Cod.</i>	Codex Justinianus, ed. Paul Krueger, <i>Corpus juris civilis</i> , Berolini, apud Weidmannos, 1954, vol. 2.
<i>Cod. Th.</i>	Codex Theodosianus : <i>Theodosiani libri XVI, cum constitutionibus Sirmondianis et Leges novellae ad Theodosianum pertinentes</i> , ed. Theodor Mommsen et Paul M. Meyer, Berolini, apud Weidmannos, 1905 (repr. Dublin/Zuerich, apud Weidmannos, 1970-1971).
<i>Codicille d'or</i>	<i>Codicille d'or, ou petit recueil tiré de l'Institution du Prince Chrestien composé par Érasme. Mis premièrement en François sous le Roy François I; et à présent pour la seconde fois</i> , 1665.

<i>Décret</i>	Décret de Gratien, Gratiani Decretum, ed. Aemilius Friedberg, <i>Corpus juris canonici</i> , ed. Lipsiensis 2a, Graz, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt, 1959.
Du Troncy	<i>Instruction du prince chrestien, faite François du Latin, par B. Du-Troncy, contreroolleur du domaine du Roy, & Secrétaire de la ville de Lyon : Par luy dediée à Monseigneur le Duc de Genevois & de Nemours</i> , A Lyon, par Jean Pillehotte, 1592
<i>Corr. d'Érasme</i>	<i>La correspondance d'Érasme</i> , dir. Aloïs Gerlo <i>et al.</i> , 12 vol., Bruxelles, 1967-1984.
<i>Dig.</i>	Digesta, ed. Theodor Mommsen, <i>Corpus juris civilis</i> , Berolini, apud Weidmannos, 1954, vol. 1.
dir.	directeur, direction, sous la direction
dist.	distinctio
éd. ou ed.	éditeur scientifique, édition critique traduction et notes, édition, edition by, a cura di, sous la direction de, Herausgeber, etc.
<i>et al.</i>	et alius, et alii
fol. ou f.	folio, feuillet
frg.	fragment
fasc.	fasciculus, fascicule
<i>G & P</i>	<i>Guerre et paix dans la pensée d'Érasme</i> . Introduction, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier Montaigne, 1973.
Hg.	Herausgeber
<i>Inst.</i>	Institutiones, ed. Paul Krueger, <i>Corpus juris civilis</i> , Berolini, apud Weidmannos, 1954, vol. 1.
l.	lex
LB	<i>Erasmi Opera omnia</i> , ed. Joannes Clericus [Leclerc], 10 vol., Lugduni Batavorum [Leyde], 1703-1706, 10 tomes en 11 volumes (reprint Olms, Hidesheim et Gregg, Londres).
lib.	liber, libri
liv.	livre, livres
MPG	<i>Patrologiae cursus completus, Series Graeca</i> , ed. Jacques-Paul Migne, 161 vol., Paris, 1886 ss.
MPL	<i>Patrologiae cursus completus, Series Latina</i> , ed. Jacques-Paul Migne, 221 vol., Paris, 1844 ss.
n.	note

<i>Nov.</i>	Novellae, ed. Rudolf Schoell, Wilhelm Kroll. Textes grec et latin, <i>Corpus juris civilis</i> , Berolini, apud Weidmannos, 1954, vol. 3.
nr.	numéro
n. F.	neue Folge
n. s.	nouvelle série, nuova serie
<i>op. cit.</i>	opus citatum
p.	page, pages, pagina, Seite
§	paragraphe
qu.	quæstio, questio
r	recto
s. ou ss.	suivant (-e, -s, -es)
sect.	sectio, section
<i>s. v.</i>	sub verbo
t.	tomus, tome, tomo
tit.	titulus, titre
tr.	traducteur, traduction
<i>T & T</i>	M. Turchetti, <i>Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours</i> , Paris, 2013 (2001)
v.	vers poétique, verset
v	verso
vol.	volumen, volume, volumes

N.B. – Concernant la bibliographie et les notes : lorsque deux chiffres sont séparés par un point, le premier désigne le tome ou le volume, le second la page ou la colonne. Dans d'autres cas, le premier chiffre indique le livre et le second le chapitre ; le troisième, qui suit une virgule, désigne le paragraphe. Dans d'autres cas, le point sépare le chapitre du verset (pour la *Bible*), ou le chant du vers (pour les poèmes). L'ordre des chiffres respecte leurs positions « hiérarchiques ». Cette notation, aussi facile à comprendre que précise, se révèle utile aussi pour les renvois parfois compliqués à des textes comme le *Corpus Juris Civilis* ou le *C. J. Canonici*. Par le même souci de clarté, nous avons préféré les chiffres arabes aux romains.

– Le renvoi aux sources respecte trois niveaux : 1) lorsque rien n'est indiqué avant le nom de l'auteur ou de l'ouvrage, la source indique le passage auquel Érasme se réfère explicitement ou de manière directe ; 2) lorsque il y a l'abréviation « *cf.* », la source est implicite, et le parallélisme est suggéré

comme fort probable ; lorsqu'il y a le mot « voir », le renvoi concerne une information ou une explication relative au sujet traité.

– D'une manière générale, nous ne donnons le nom des éditeurs que pour les publications parues avant le XIX^e siècle.